

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ÉLARGISSEMENT DU PONT SNCF Le quai Michelet voit encore plus grand !

Depuis février, les travaux d'élargissement du pont SNCF du quai Michelet ont démarré. Un préalable indispensable à l'aménagement de la route départementale 1 (RD1), à savoir le quai Michelet, entre Levallois et Clichy.

Il y a près de vingt ans, l'aménagement du quai Michelet, autrement dit de la route départementale 1 (RD1), était initié sous l'impulsion du Maire et Conseiller général de Levallois, Patrick Balkany. Des travaux de grande ampleur, d'abord accomplis dans le cadre de la ZAC Front-de-Seine avec l'élargissement des voies, la construction des immeubles ayant été prévue largement en retrait. Cela a permis d'offrir des conditions de circulation idéales aux automobilistes et aux piétons (larges mails piétonniers et végétalisés réalisés devant les immeubles), qui bénéficient d'un véritable boulevard urbain de quatre larges voies habillées d'espaces verts.

Mais, la portion du quai Michelet située entre la rue Jules-Guesde et la ville voisine de Clichy pose encore problème. Compte tenu du rétrécissement des voies, aux heures de pointe, les automobilistes s'engouffrent dans un véritable entonnoir et les bouchons sont quotidiens. Côté Levallois, avec une belle vision d'anticipation du Maire, les élargissements nécessaires avaient été réalisés depuis le début des années 1990, notamment sur l'emprise du cimetière, la Municipalité ayant du prendre à sa charge, financièrement lourde et administrativement compliquée, de déplacer, avec l'accord de toutes les familles, plusieurs centaines de sépultures, ce qui a nécessité plus de dix années.

L'obstacle principal reste le pont SNCF, vétuste et trop étroit alors que cette ligne ferroviaire est considérée comme la plus fréquentée de France !

Sans une rénovation et un agrandissement du pont, impossible donc d'améliorer les conditions de circulation, la sécurité des usagers (des accidents mortels ayant été déplorés au niveau de la tête de pont d'Asnières) et de favoriser les modes de déplacements doux, cyclistes et piétons. Le quai Michelet étant une voie départementale, le projet commun avec la SNCF, avait été validé dans les années 2004-2007 par Nicolas Sarkozy, alors président du Conseil général. Il arrive donc enfin à sa phase de réalisation.

Les travaux d'élargissement du pont sont, conformément à ses compétences, entièrement pris en charge par le Conseil général. Le coût du remplacement partiel du pont est, quant à lui, assuré par RFF (Réseau Ferré de France).

Au terme des travaux, au début de l'année 2015, le quai Michelet offrira donc aux automobilistes un boulevard urbain de deux fois deux voies par sens de circulation, un rond-point équipé de feux tricolores en tête du pont d'Asnières et un passage souterrain à gabarit normal. Jouxant les espaces verts, des pistes cyclables auront été créées, ainsi qu'une promenade au niveau du cimetière et sur la berge. À partir de cette date, c'est par cette large voie que tous les Levalloisiens pourront entrer ou sortir de la ville.



**BOZAN VICKOVIC**  
ATTACHÉ DE PRESSE  
[presse@ville-levallois.fr](mailto:presse@ville-levallois.fr)

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 92300 LEVALLOIS  
TÉL. : 01 49 68 30 13 - PORT. : 06 07 81 77 46 - FAX : 01 47 39 80 26

[www.ville-levallois.fr](http://www.ville-levallois.fr)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE